

L'avocat Me Etienne Boittin a plus de 20 dossiers de décès après la vaccination anti-Covid



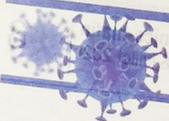
[Source : lemediaen442.fr]

La question que nous nous posons à la rédaction, c'est : comment un avocat, Me Etienne Boittin, peut-il avoir plus de vingt dossiers sur les bras à lui tout seul, concernant le décès d'hommes et de femmes après la vaccination anti-Covid, sans que les journalistes de plateau n'en fassent guère mention ?

C'est une situation surréaliste à laquelle nous assistons. *Var-Matin* nous apprend, en déambulant sur les réseaux-sociaux par le plus grand des hasards, que l'avocat Etienne Boittin est saisi d'une vingtaine de dossiers dans toute la France, dont quatre dans la région Sud, pour des décès qui ont suivi de quelques jours, ou quelques semaines, une vaccination anti-covid.

« Trois hommes sont morts, de 54, 56 et 70 ans, après une vaccination anti-Covid. Un quatrième à Aix. Les familles veulent comprendre ce qui s'est passé. L'avocat a plus vingt dossiers sur les bras concernant [notamment] deux autres hommes, de 24, 39 ans, et une femme de 38 ans. »

Que veut dire ce silence assourdissant des médias mainstream ? Les décès par le vaccin doivent absolument être cachés ? Une chose est certaine, le jeune âge des victimes devrait nous interpeller.



Toulon, Grasse et Le Cannet : trois décès de vaccinés

Trois hommes sont morts après une vaccination anti-Covid. Un quatrième a subi le même sort à Aix. Des enquêtes sont ouvertes. Les familles veulent comprendre ce qui s'est passé.

Un Toulonnais âgé de 54 ans est décédé « peu après avoir été vacciné contre la Covid-19 », alors qu'il avait reçu une première injection par le vaccin Pfizer, comme l'a relaté France Bleu Provence. Cet homme était agent de service hospitalier, en poste à l'hôpital Clemenceau à La Garde.

L'avocat Étienne Boittin, du barreau de Saint-Nazaire, a été saisi par la famille du Toulonnais qui cherche à comprendre pourquoi leur proche est décédé subitement, le 7 mai dernier. « Aucun facteur de comorbidité n'était connu, c'était un homme tout à fait en forme », note l'avocat.

Thrombose

C'est la sœur du Toulonnais qui a contacté le défenseur de Loire-Atlantique – ce dernier représente aujourd'hui une vingtaine de familles, dans toute la France, confrontées à un décès après une vaccination (lire encadré). Selon l'avocat, un premier rapport d'autopsie a établi que le quinquagénaire toulonnais a succombé à une thrombose au niveau de l'aorte. Des investigations médicales plus complètes, et plus longues, sont encore attendues, si bien qu'il est impossible d'avoir de certitudes pour l'instant.

« Être fauché à cet âge-là, c'est quelque chose qui interroge. Cela suscite des questions sur un lien éventuel entre le vaccin et le décès. Ce n'est pas une démarche d'accusation, mais de questionnement, poursuit M^e Étienne Boittin. Cet homme n'avait aucun suivi médical particulier. Il avait choisi de se faire vacciner, dans le cadre de son activité professionnelle, car il estimait qu'éviter de propager le virus faisait partie de son métier. »

Dans la région, l'avocat suit les dossiers de trois autres personnes décédées.

« Sans problème le santé particulier »

Un homme de 56 ans domicilié à Grasse, où il exerçait en tant que libraire, est décrit « sans problème de santé

particulier, selon la famille. Il a reçu une première injection le 10 mars et est décédé le 6 avril à son domicile », relate l'avocat.

Le rapport d'autopsie n'est pas encore connu, mais « la corrélation temporelle entre ces deux événements invite à se poser des questions ».

« Ce ne sont pas des anti-vaccin »

Toujours dans les Alpes-Maritimes, scénario comparable pour un homme originaire du Cannet, âgé de presque 70 ans. Il est décédé le 19 avril, trois semaines après avoir reçu une injection du vaccin AstraZeneca. Dans ce dossier, « le parquet s'est auto-saisi sur une recherche des causes de la mort ».

À Aix, un homme de 74 ans est décédé le lendemain d'une vaccination AstraZeneca, c'était le 31 mai.

« Les familles sont d'abord abattues, dans une phase de sidération. Puis, la colère et surtout les interrogations apparaissent. Ce ne sont pas des familles anti-vaccin. Ce sont des familles qui veulent comprendre. »

Hier, le parquet de Toulon n'a pas été en mesure de s'exprimer sur l'avancée judiciaire du dossier.



L'avocat Étienne Boittin est saisi d'une vingtaine de dossiers dans toute la France, dont quatre dans la région Sud, pour des décès qui ont suivi de quelques jours, ou de quelques semaines, une vaccination anti-Covid. (DR)

SO. B. bonnin@varmatin.com

« APPRÉCIER LE BÉNÉFICE-RISQUE »

Le premier dossier dont M^e Étienne Boittin fut saisi était celui d'un étudiant en médecine, décédé à l'âge de 24 ans, le 18 mars à Nantes, dix jours après avoir été vacciné avec AstraZeneca. Il a succombé à une thrombose au niveau abdominal.

Dans ce dossier, « il y a une hypothèse forte d'un lien de causalité entre l'injection du vaccin et le décès », souligne l'avocat. Ce jeune homme ne souffrait d'aucune pathologie. »

Si la plupart des dossiers qu'il suit concernent une vaccination AstraZeneca, il

y a aussi quelques cas avec les vaccins Pfizer et Moderna.

M^e Étienne Boittin représente également la famille d'une assistante sociale décédée à l'âge de 38 ans, ainsi que les proches d'un Parisien de 39 ans.

Débat sur la vaccination obligatoire

Alors que l'éventualité d'une vaccination obligatoire pour tous les soignants devient de plus en plus probable, ces doutes rappellent que le bénéfice-risque des vaccins n'est pas équivalent à tous les

âges.

« Les autorités ne tiennent pas compte du facteur d'âge dans l'appréciation du bénéfice-risque. Elles se prononcent de façon générale, observe l'avocat. Or, le bénéfice individuel peut être moindre que le bénéfice collectif. Il y a un problème avec l'information du public et c'est quelque chose qui ne peut que traccasser l'avocat que je suis. »

Puisque le vaccin protège des formes graves de Covid, « pourquoi l'imposer à des personnes qui ne risquent pas, ou très peu, d'être concernées par ces formes graves ».